

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PARIS - Samedi 12 avril 2014

Rédigé par Gérard DESRUES Secrétaire National

Ordre du jour

- ☞ Appel des représentants de sections et des administrateurs.
- ☞ Désignation du président de séance.
- ☞ Allocution d'ouverture du président national.
- ☞ Minute de silence.
- ☞ Rapport moral du président national.
- ☞ Rapport financier du trésorier national.
- ☞ Rapport du vérificateur aux comptes.
- ☞ Approbation des comptes.
- ☞ Présentation et vote des délibérations.
- ☞ Election du tiers sortant.
- ☞ Accueil de l'Amiral Bernard Rogel Chef d'Etat-major de la Marine.
- ☞ Clôture de la séance.

Appel des représentants de sections et des administrateurs

Le secrétaire national adjoint procède à l'appel des sections et des administrateurs. 15 sections sur 16 sont présentes ou représentées totalisant 48 voix, ainsi que 18 administrateurs sur 25 qui représentent un total cumulé de 66 voix. Le quorum des 2/3 étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut être valablement délibérer.

Désignation du président de séance

Après avoir explicité le rôle du président de séance, le président ORSINI propose que cette tâche oh combien difficile du modérateur soit accordée au Maître Principal Robert Lenoir. L'assemblée générale y souscrit à l'unanimité.

Ouverture de l'Assemblée générale

Toutes les conditions étant réunies, le président Orsini déclare l'assemblée générale ouverte.

Minute de silence

Le président Orsini demande une minute de silence en mémoire des Acomarins et marins qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale, ainsi qu'à celle des militaires de toutes armes en opérations extérieures qui ont payés de leurs vies le service de la paix. Il prononce les quelques mots Suivants :

« En ce 82^{me} Anniversaire de la création de L'ACOMAR, ayons une pensée plus affirmée pour tous nos Amis Acomarins disparus au cours de ces décennies.

À tous nos camarades et Présidents Nationaux décédés, connus et moins connus, qui ont contribué par leur valeur, leur implication et leur attachement si généreux au rayonnement de L'ACOMAR, mais qui ont aussi meurtris nos cœurs de marins par leurs disparitions.

A vous, défunts marins, qui avez quittés les rangs de notre association. Sachez que L'ACOMAR vous est profondément reconnaissante.

A vous, la Gloire et l'Éternité. A nous, le Souvenir et le Respect ».

Lecture de la lettre du vice-président Gérard DESRUES

Le président ORSINI fait lecture de la lettre que lui a confié le Major(H) Gérard DESRUES ([Lettre en annexe](#)).

Rapport moral et d'orientation du président national Roger ORSINI

Vous trouverez le texte intégral du rapport moral de notre président en annexe ([Rapport moral et d'orientation](#)).

Après débat sur les effectifs, le rapport est mis au vote de l'assemblée générale.

Adoption du rapport moral et d'orientation :

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport financier du trésorier national

Gérard Bouhallier, nôtre trésorier national prend la parole pour présenter le rapport financier de l'exercice 2013, adopté par le conseil d'administration préliminaire du 12 avril 2014.

« Monsieur le Président, Messieurs les Présidents délégués des sections Acomar, je présente à votre approbation les comptes de notre Association pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. Ce rapport porte sur les comptes du siège seul, les comptes fusionnés des sections et sur la situation comptable consolidée de l'Association.

COMPTABILITE DU SIEGE

Compte de résultat du siège

L'exercice 2013 a dégagé un résultat d'exploitation légèrement excédentaire permettant ainsi de revenir à un résultat cumulé bénéficiaire depuis la situation du 31 décembre 2011.

Les faits marquants de l'exercice :

- Les frais de déplacement et de mission sont en hausse sensible par rapport à l'exercice précédent. Il convient cependant de rappeler qu'au cours de l'exercice 2012 l'activité du Président National avait été réduite pour raison médicale.

- Les dépenses rattachées à la journée du 13 avril 2013 (CA plus Assemblée Générale) qui s'est tenue à Paris comprennent essentiellement les frais de déplacement des membres du Conseil d'Administration dans les conditions habituelles de la tenue d'un CA et les frais de restauration. Aucune participation n'avait été demandée pour la restauration.

- Deux nouveaux postes apparaissent cette année, destinés à recenser les activités de rayonnement et de recrutement de L'Association :

❖ *d'une part un poste charges d'activités comprenant essentiellement les frais engagés pour une opération négociée et menée par la Section Loiret Loir et Cher en Février 2013 envers les jeunes d'un Lycée du Loiret*

❖ *d'autre part, un poste Engagements à réaliser sur dons manuels correspondant aux fonds reçus pour une opération similaire à l'initiative encore de la Section Loiret Loir et Cher, pour une opération à réaliser en 2014.*

Ces deux postes sont financés par les dons perçus en 2013.

- La subvention d'exploitation obtenue du Ministère de la Défense a été diminuée de 500€ par rapport à l'année précédente.

- Les quotes-parts de cotisations reversées au Siège sont en sensible augmentation par rapport à l'année précédente. Au niveau recrutement, nous avons accueilli 51 nouveaux adhérents, niveau identique aux 2 années précédentes.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

- Il n'y a pas eu de nouveaux investissements en 2013, tant en immobilisations qu'en stock de fournitures en magasins.

- Le montant du stock de fournitures en magasin est pratiquement identique à l'année 2012.

- Les valeurs en banque et caisse du siège au 31 décembre, comprenant la somme de fonds reçus, dédiés à une activité 2014 et figurant au passif du bilan au compte 195 « Fonds dédiés sur dons manuels affectés ».

Au 31 décembre 2013, le bilan du siège Acomar reflète la bonne santé de notre association..

COMPTABILITE DES SECTIONS

Les dépenses cumulées, comparées aux recettes laissent apparaître un résultat d'exploitation fusionné des sections déficitaire.

Il convient de remarquer :

- L'investissement par la section Drome Ardèche d'un nouveau drapeau.

- des cotisations 2014 perçues d'avance et d'autres produits perçus d'avance par la Section Bouches du Rhône au titre de son activité "Permis bateau"

BILAN CONSOLIDE DE L'ASSOCIATION

Au 31 décembre 2013, le bilan consolidé de l'Association se décompose comme suit :

A l'actif du bilan :

- des immobilisations nettes.
- un encours de prêts aux adhérents.
- du stock de fournitures de magasin.
- des créances et valeurs à régulariser.
- des valeurs en banque et caisse.

Au passif du bilan :

- des réserves de trésorerie provenant du résultat.
- du report à nouveau débiteur.
- des résultats de l'exercice 2013.
- du solde non encore amorti des subventions d'investissement.
- des dettes et valeurs à régulariser, dont 195 euros de charges à payer.

L'année 2013 constitue le 4ème exercice consécutif depuis la mise en place de la comptabilité harmonisée de l'ACOMAR. Ceci nous permet d'avoir dorénavant un historique et une vision du fonctionnement de l'Association.

Dans les années à venir nous devons avoir une gestion financière veillant à équilibrer les comptes globaux de l'Association afin de cesser de réduire nos réserves de trésorerie et assurer la pérennité de l'Association.

BUDGET PREVISIONNEL DU SIEGE POUR L'EXERCICE 2014

Le budget 2014 du siège comprenant d'une part une demande de subvention d'un montant de régulièrement en baisse d'environ 10% chaque année et l'obtention d'un don pour une insertion publicitaire dans la revue l'Association

Je rappelle l'ouverture d'une ligne budgétaire permettant au siège d'apporter une aide aux sections pour la réalisation de certaines activités entrant dans le cadre des missions de

rayonnement et de recrutement de l'Association justifiant l'octroi de la subvention du Ministère de la Défense.

Les actions répondant à ce critère doivent faire l'objet d'une demande spécifique détaillant l'action envisagée et son budget prévisionnel, ainsi que le rapport d'activité après sa réalisation. Ces opérations devront être bien répertoriées dans un compte particulier dans la comptabilité des sections.

Ce budget est soumis à votre approbation.

Monsieur le Président, Messieurs, je vous remercie pour votre attention ».

Rapport du vérificateur au compte :

Monsieur François-Xavier ZALISZ, notre vérificateur aux comptes adjoint prend la parole pour faire son rapport du contrôle effectué le 26 mars 2014 avec Monsieur Daniel HUPONT, dans les locaux du siège Parisien.

« Les vérificateurs aux comptes certifient que les comptes annuels de l'exercice 2013 sont au regard des règles comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association au 31 décembre 2013.

Les vérificateurs aux comptes proposent que l'assemblée générale adoptent les comptes et donnent décharge au trésorier ».

Vote des délibérations

Délibération n°1 – Approbation des comptes de l'exercice 2013.

« Après avoir entendu le rapport financier du trésorier national et la lecture du rapport du vérificateur aux comptes, l'assemblée générale approuve le compte financier de l'ACOMAR pour l'exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 ».

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Les comptes de l'exercice 2013 sont adoptés à l'unanimité. Décharge est donnée au trésorier national pour l'ensemble de sa gestion.

Délibération n°2 – Affectation du résultat de l'exercice 2013

« Le résultat excédentaire de l'exercice 2013 du siège, d'un montant de 13,47€ est affecté au compte 10683 « réserve de trésorerie provenant du résultat » après apurement pour solde du compte 119 « report à nouveau débiteur » d'un montant de 4,86€.

Le résultat respectif de l'exercice 2013 de chacune des sections sera affecté au compte 10683 « réserve de trésorerie provenant du résultat » pour le montant propre à chaque section. Dans le cas d'un résultat déficitaire, celui-ci sera affecté à concurrence du solde créditeur. Le reliquat restera imputé au compte 119 report à nouveau débiteur.

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération n°3 - Budget de l'exercice 2014

L'assemblée générale approuve le budget 2014 de l'ACOMAR Siège d'un montant de 20 550€.

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération n°4 – Dissolution d'une section

Le conseil d'administration de l'Acomar, en séance du 16 novembre 2013, a donné son accord pour la dissolution de la section « Calvados » en sommeil depuis plusieurs années.

L'assemblée générale approuve la dissolution de la section « Calvados ». Les avoirs de la section au 31 décembre 2013, d'un montant de 15,84€ seront transférés dans la comptabilité de l'Acomar Siège.

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Délibération adoptée à l'unanimité.

Election du Tiers Sortant

Conformément aux obligations légales il est procédé à l'élection du tiers sortant du conseil d'administration. A savoir :

1er Collège

Roger ORSINI et Roland ROBELIN	⇒ se représentent.
Robert LENOIR et Jean-Marc LARCHEVÊQUE	⇒ se représentent
Pascal GOSCINIAK	⇒ se représente
Robert MOISAN et Emmanuel DUCLOS	⇒ se représentent
Yves ASCIONE	⇒ se représente
Philippe JAWORSKI et André JOST	⇒ ne se représentent pas

Vote pour le 1^{er} collège

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Les quatre administrateurs du tiers sortant qui se représentent sont réélus à l'unanimité.

2^{ème} collège

Éric FRAISSE et Jean-Paul SCHMIDT	⇒ se représentent
Alain LELAY	⇒ se représente
Jean-Pierre DELATTRE	⇒ ne se représente pas.

Vote pour le 2^{ème} collège

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Les deux administrateurs du tiers sortant qui se représentent sont réélus à l'unanimité.

Demande à entrer au 1^{er} collège

Jean-Luc MAILLOT ⇒ suppléant Pascal JARDIN

Vote d'admission au 1^{er} collège

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Admission acceptée à l'unanimité

Démission de suppléant au 1^{er} collège

Laurent BERHAULT ⇒ suppléant de Pascal GOSCINIAK

Demande à entrer au 2^{ème} collège

Patrick BRETON (Loiret-Loir et Cher) ⇒ à la place de Jean-Pierre DELATTRE (Loiret-Loir et Cher).
Laurent BERHAULT (Indre et Loire)

L'accès au 2^{ème} collège est limité à une personne conformément à nos statuts qui précisent que « *Ses membres et leurs suppléants sont élus dans les mêmes conditions que les membres du 1^{er} collège sans excéder la limite des 2/3* ». Les candidatures sont donc soumises au vote de l'assemblée générale.

N'ayant pas eu de demandes déposée pour entrer au conseil d'administration et aucune opposition n'étant apparue sur un des noms se représentant, il est procédé à un vote groupé.

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Le tiers sortant est réélu à l'unanimité.

Arrivée de l'Amiral Bernard ROGEL, Chef d'Etat-Major de la Marine

Le président ORSINI accueille l'Amiral Bernard ROGEL, Chef d'Etat-Major de la Marine, par une courte allocution de bienvenue que vous trouverez en annexe.

A l'issue de l'accueil du président, l'Amiral ROGEL prend la parole en ces termes :

« Monsieur le Président, Chers Amis, je ne savais pas que cela faisait trente ans qu'un CEMM n'était pas venu honorer votre assemblée générale. En tout cas je suis vraiment heureux de pouvoir y participer. Dieu merci c'est un samedi. C'est un jour où l'agenda est moins chargé, car comme vous pouvez aisément l'imaginer les fonctions de CEMM sont un peu occupées en ce moment, avec la fin du livre blanc et les discussions budgétaires.

A votre question sur l'ajout d'une étoile sur votre emblème, c'est bien volontiers que je vous autorise à marquer le passage de votre président d'honneur. Je voulais d'ailleurs vous remercier, Monsieur le Président, pour l'action quotidienne que vous menez dans le rôle de liaison avec l'état-major de la marine. Je suis profondément attaché aux liens avec les associations. Celle-ci n'est pas une association tout à fait comme les autres puisque c'est une association de réservistes. Je vous dirais tout à l'heure combien je suis attaché à cette réserve qui est partie intégrante de la marine et qui nous aide aujourd'hui à fonctionner au jour le jour.

Avant de parler des réserves, de votre rôle et de vos responsabilités, je voudrais revenir un instant sur l'état actuel de la marine et de son avenir. Je le fais à chaque fois que je vais dans une association. Il me paraît important que tout le monde aie la même vision de la marine du futur et des enjeux maritimes. L'exercice du livre blanc a donné lieu à un certain nombre de rumeurs aussi fausses les unes que les autres. Il est important que vous sachiez que bien au contraire, les enjeux maritimes ont bien été pris en compte, pour la première fois, par le livre blanc.

En tant qu'ambassadeur de notre institution, j'ai souhaité vous donner les tendances lourdes liées à la mondialisation ; les enjeux émergents, l'action que nous menons au quotidien ainsi que la marine que nous construisons. Je crois qu'il faut être bien conscient que nous sommes en train de changer d'époque dans la marine. J'étais dernièrement sur chantier Barracuda à Cherbourg, je suis allé sur la frégate Aquitaine et j'ai volé sur un NH90 en station anti-sous-marine, je peux vous dire que la marine que nous sommes en train de bâtir aujourd'hui est très loin de la marine dans laquelle je suis entré, par ses bateaux et par ses équipages.

Dans le domaine de la puissance mondiale, je voudrais répéter que la marine française est une des premières marines mondiale en termes de crédibilité. En termes de taille ce n'est pas tout à fait le cas puisque nous voyons des marines d'un format plus conséquents émerger. Cependant, si l'on se compare aux autres marines européennes nous n'avons pas de quoi avoir honte, bien au contraire. Les marines mondiales augmentent, c'est un fait. Nous voyons la Chine acquérir

des instruments de puissance maritime à un niveau jamais atteint dans son histoire. Pour mémoire elle construit son porte-avions après en avoir acquis un en Russie. Elle fait patrouiller des sous-marins d'attaque en océan indien, ce qui est tout à fait nouveau. Il ne faut savoir aussi qu'à l'heure actuelle elle négocie une base navale à Djibouti. Au paravent elle réduisait ses activités à la mer de Chine, ce n'est plus le cas puisque ses sous-marins ont été vus en méditerranée ce qui est tout à fait nouveau.

Les Etats Unis poursuivent leur développement, certes avec un format légèrement en réduction, mais encore avec une dizaine de porte-avions et quatorze SNLE. C'est une marine avec laquelle nous avons un degré de coopération jamais atteint. Nous l'avons vu avec le porte-avions Charles De Gaulle en mission à la fin de l'année dernière et au début de cette année. Ils nous reconnaissent la crédibilité technologique.

L'Inde est en train de monter en puissance. Elle prévoit de faire patrouiller un SNLE dès l'année prochaine, pour la première fois de son histoire. Elle vient également d'acquérir deux porte-avions.

La Russie accède à nouveau, après vingt ans d'interruption, à la permanence à la mer de ses sous-marins. Au prix d'efforts considérables la Russie se redéploie sur les mers. Nous l'avons constaté lors de la crise de Syrie où il n'y avait pas moins de dix-sept bâtiments Russes positionnés devant les cotes de Syrie, ce qui est considérable et tout à fait nouveau. Tout cela fait que le monde maritime militaire change. Nous y avons notre place ; nous sommes à notre rang mais il nous faut rester vigilant pour continuer à être sur le dessus du panier. Je peux vous assurer que c'est une de mes préoccupations. Pour terminer avec le volet international, il faut savoir que le budget naval des marines en émergences est depuis quatre ans en augmentations de 35% en Russie, 67% en Chine, 65% au Brésil et 69% en Inde. Ceci montre que tout le monde a compris que la mer et les enjeux maritimes sont importants pour l'avenir.

Cet afflux de puissances navales s'insère dans un contexte plus global de déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale. Ceci a pour conséquence d'augmenter la tension sur les flux d'approvisionnement, donc sur le trafic maritime. La flotte mondiale de transport a augmenté de 50% en cinq ans et l'on voit la même augmentation se profiler d'ici à 2020. Le volume transporté atteint lui aussi des records. Il y a six ans le plus gros porte-conteneurs transportait 11000 boîtes, aujourd'hui le plus gros en emporte 18000. Ce n'est pas une vue de l'esprit que de dire que l'avenir du monde, et de notre pays, se joue aussi en mer.

Une autre tendance lourde est celle de la croissance démographique mondiale. Dans trente cinq ans la planète comptera un quart d'habitants en plus. Ceci pose le problème des enjeux maritimes et du respect des frontières maritimes de notre pays. Dans ce contexte le livre blanc a confirmé à la marine l'ensemble du spectre de ses missions. Face à ces tendances et ces tensions la marine continue d'agir sur ses trois principales assises que sont :

↳ Les missions permanentes

- Permanence de la dissuasion,*
- Déploiement dans les zones d'intérêts,*
- Etc.,*

↳ L'action de l'état en mer

- Narco trafique,*
- Guerre des mines,*
- Etc.,*

↳ Les missions extérieures

- *Afghanistan,*
- *Lybie,*
- *Etc.,*

Nous agissons et nous continuons d'agir sur tous les océans, c'est ce que le livre blanc nous a confié.

Je voudrais en profiter pour vous donner un message d'optimisme. Notre société a tendance à s'enfermer dans un certain misérabilisme. En ce qui nous concerne à l'horizon 2020-2030 nous aurons une belle marine moderne, armée par des gens enthousiastes. Ce sera extrêmement passionnant, à la fois de la monter et de la mettre en œuvre.

Bien entendu tout n'est pas rose. Nous avons à faire face à des difficultés budgétaires ainsi qu'à des difficultés de réduction des effectifs. Vous savez que la précédente Loi de Programmation Militaire (LPM) avait demandé au ministère de la défense de réduire de 54000 personnes ses effectifs. La dernière LPM demande une réduction de 24000 personnes. En deux LPM c'est 78000 personnes qui quitteront le ministère de la défense ? Ce n'est pas rien puisque cela représente 60% de la demande faite à la fonction publique. Je ne vous cache pas que ça va être très difficile, c'est pourquoi c'est ma préoccupation la plus importante du moment. C'est un point sur lequel nous travaillons beaucoup. Nous avons entrepris à ce sujet un gros chantier d'optimisation. Je pense que nous allons y arriver malgré tout. Notre chance est que nous sommes en train de changer la marine. Pour vous donner un ordre d'idée, sur une frégate Aquitaine l'équipage est un peu supérieur à 100 personnes, pour un tonnage de bateau sur lequel on mettait par le passé 300 personnes ; cela va beaucoup nous aider. Cependant le passage de l'ancienne marine, celle toujours en service aujourd'hui pour une bonne partie, à une marine plus moderne va nous obliger à revoir le fonctionnement de l'équipage, les spécialités, etc., mais tout cela n'est pas impossible. Nous avons d'ailleurs lancé un certain nombre de projets, dont un projet qui s'appelle « Horizon Marine 2025 » qui prendra en compte tous ces paramètres.

La marine aujourd'hui c'est 32000 marins et 3000 civils. Nous mettons en œuvre une palette de capacités réservées aux plus grandes du monde. Je n'ai pas trouvé dans le monde une entreprise qui assure autant de missions avec 35000 personnes. Cette déflation de l'effectif sera une difficulté, mais je pense que nous y arriverons.

Enfin, ne nous privons pas de rappeler la force de nos valeurs. Nous avons dans ce pays une fâcheuse tendance à dénigrer nos valeurs. Je peux vous dire que quand j'embarque sur un de nos bâtiments, tous les jeunes que je vois (plus particulièrement ceux issus de l'école des mousses) portent les valeurs qui font notre force, esprit d'équipage, humilité, solidarité. Les marins d'active et les marins réservistes incarnent ces valeurs. Je peux vous dire que c'est là ma plus grande fierté. Je crois qu'à l'heure actuelle dans notre pays nous avons besoin de ces valeurs et tout particulièrement celles de la solidarité et du courage.

Après cette présentation de ma vision du futur de la marine, vous connaissez maintenant son avenir et le vôtre en tant que marin. Je voudrais maintenant aborder celui de votre rôle et celui votre responsabilité.

En 2002 lorsque l'on a décidé la suspension du service national c'est 18000 postes d'appelés qui ont été supprimés. Ils ont été compensés par la création de 10000 postes qui se répartissent en 5000 postes de contrat courts et 5000 postes de réservistes. Nous employons tous nos réservistes dans toutes les chaînes fonctionnelles, plus particulièrement vers la préparation, la veille et le soutien opérationnel, l'instruction et bien sûr la Préparation Militaires Marine qui

est un volet des plus importants et à laquelle la DPMM est très attachée parce que c'est une source non seulement de recrutement, mais aussi de promotion des valeurs de la marine et des enjeux maritimes. C'est un fait constaté, la marine ne saurait fonctionner sans la réserve. Nous avons besoin de vous, de votre disponibilité, de vos compétences et de votre expérience. Tant que j'exercerai ma fonction je me battrais pour que la place de la réserve soit maintenue dans la marine. Je voudrais en profiter pour remercier tous les réservistes pour le travail qu'ils font. Je voudrais remercier ceux d'entre vous, et vous êtes nombreux, qui participent aux cérémonies et plus particulièrement les porte-drapeaux. Vous incarnez aux yeux des plus jeunes français et de la population qui assistent aux cérémonies ces valeurs que nous cherchons à promouvoir. Je ne voudrais pas terminer sans vous rappeler que j'ai lancé l'année dernière la journée du marin. Celle-ci vous concerne tous très directement. L'idée étant de fêter la cohésion interne des marins au sens large ; marins d'actives, marins réservistes, anciens marins, associations et familles. C'est très important pour moi pour deux raisons. D'abord parce que je veux qu'il y ait une famille de la marine nationale avec tous ces membres, et puis là aussi j'ai besoin de l'expérience des plus anciens vers nos plus jeunes de l'active. Je crois qu'un des challenges que nous avons à relever sur ces bâtiments à équipage optimisé sera de garder l'esprit d'équipage. En 2014 je vais reconduire cette journée qui sera fixée au 21 mai. Je compte sur vous pour en faire un évènement de cohésion et d'identité forte de notre grande famille.

Président, chers amis, voilà les quelques mots dont je souhaitais vous faire part. Je suis maintenant disponible pour répondre bien volontiers aux questions que vous voudrez bien me poser.

Q - MP WELCHE - Nord Pas de Calais

Est-ce que les restrictions budgétaires ont eu raison du deuxième porte-avions, L'aurons-nous un jour, ou est-ce que c'est définitivement enterré ?

R - Amiral ROGEL - CEMM.

Je ne peux pas vous dire que nous ne l'aurons jamais. Ce que je peux vous dire aujourd'hui, quand je vois les conditions budgétaires du moment, c'est que celui-ci n'est pas d'actualité, malgré la décision du président de la république de maintenir l'effort de défense à son niveau actuel. Néanmoins je voudrais faire passer ce message qui est plutôt destiné à certains adversaires de la marine qui disent que le porte-avions n'est disponible que 60% du temps et que cela ne vaut pas le coup. Bien au contraire, cherchez dans les armées un matériel qui est disponible 60% du temps. Vous n'en trouverez pas beaucoup. D'autant que pour palier à cette situation nous avons l'intention de réaliser une coopération avec la Royal Navy. Comme vous le savez, nous avons franchi un cap très important avec celle-ci. La crise de Lybie a permis aux marines Française et Britannique de travailler main dans la main, de manière très intégrée. Ceci n'avait jamais été réalisé à un tel niveau avant. C'est-à-dire état-major franco-britannique, porte-avions d'une nationalité ou de l'autre avec escorte franco-britannique. En attendant une deuxième unité qui ne viendra que beaucoup plus tard, je n'ai pas beaucoup d'espoir pour les années à venir, nous allons faire en sorte d'assurer à deux une permanence à la mer avec alternativement un porte-avions britannique ou français, avec la capacité si le besoin s'en fait sentir d'intégrer un état-major et/ou une escorte franco-britannique.

Je voudrais vous rappeler qu'avec un seul porte-avions nous ne sommes pas limités à un emploi à 60% du temps, n'en déplaise aux détracteurs. Quand la crise de Lybie s'est déclenchée, le porte-avions unique avec son équipage unique et son groupe aérien unique a fait 266 jours à la

mer avec seulement une interruption de deux semaines lors de son retour d'Afghanistan. Nous savons mettre le paquet ponctuellement si nécessaire. Je ne pourrais cependant pas le faire tous les ans. Mais, l'essentiel est d'avoir gardé la capacité aéronavale.

Q - Madame Arlette HUIBAN - Ile de France.

Madame HUIBAN interpelle l'amiral, entre autre, sur le manque d'intérêt de la marine pour les veuves. Elle signale aussi ne pas avoir été informée de la date de la « Journée du marin ».

R - Amiral ROGEL - CEMM.

En ce qui concerne la « Journée du marin », si vous n'avez pas été prévenue c'est une erreur. Nous avons diffusé les informations nécessaires aux associations. Nous l'avons également diffusé dans « Col Bleu ». Nous allons poursuivre notre effort de communication.

En ce qui concerne les veuves je vais moduler un peu votre propos. A chaque fois que l'on nous signale un cas difficile par le biais des associations, nous arrivons quand même à agir. C'est bien là un exemple de toute l'importance des associations. N'hésitez donc pas à nous faire remonter les situations qui méritent notre attention. Comme je vous le disais tout à l'heure ce n'est pas une parole en l'air. Je suis très attaché aux liens avec les associations à tel point que je m'investirais personnellement pour régler l'affaire des bureaux de nos associations actuellement à la Pépinière, afin que celle-ci ne se trouvent pas sans logis.

Il faut que le lien entre la marine et les associations soit fort. Le problème est que si l'on ne nous dit rien il nous est difficile d'aller chercher l'information. S'il vous plaît, faite nous remonter les informations. C'est une de vos tâches.

Q - Maître Philippe RENAULT - Porte drapeau national.

Amiral bonjour. Je suis le porte drapeau national. Qu'en est-il de l'internationalisation des équipages.

R - Amiral ROGEL - CEMM.

Nous n'en sommes pas encore à des équipages mixtes pour la simple raison qu'un bateau avec son pavillon est un morceau du territoire national.

Quand j'étais à l'Élysée j'avais défendu le concept d'un bâtiment école européen. Bien que plusieurs nations étaient intéressées, le projet n'a pas pu voir le jour parce qu'il était impossible de déterminer son pavillon. Il faut savoir que le pavillon européen n'est pas un pavillon d'état. En revanche ce que nous faisons aujourd'hui sur le porte-avions, les BPC et quelques frégates, c'est que nous intégrons des officiers européens dans les états-majors. Si l'on ne peut pas faire des équipages mixtes, il est possible de le faire pour des états-majors embarqués en conduite de forces navales parce que ce n'est pas lié au pavillon et à l'état. Nous avançons donc avec cependant une difficulté qui est inhérente à l'Europe. Dès lors que se profile une crise, nous sommes obligés de demander aux nations qui ont des officiers embarqués sur nos bâtiments, ou dans nos avions car nous avons des pilotes étrangers, l'autorisation de les engager. Pour exemple, lors de l'affaire de Lybie nous avons dû débarquer tous les officiers allemands des bateaux engagés sur le théâtre. Le vrai problème de l'Europe de la défense n'est pas un problème militaire mais un problème d'intérêts communs, donc politique. Quand vous mettez cinq bateaux de nationalités différentes, ils travaillent immédiatement ensemble. L'Europe d'aujourd'hui n'est pas une Europe puissante militairement, c'est une Europe économique. Nous y arriverons sûrement à long terme, les progrès accomplis depuis cinquante ans prouvent que nous allons dans la bonne direction ».

Les questions étant épuisées, le président ORSINI propose à l'Amiral de distinguer le Maître René GUILLOSSOU, trésorier de la section Loiret Loir et Cher, en lui remettant la médaille de l'étoile civique.

A l'issue de la remise de décoration, le président national offre à notre président d'honneur la tape de bouche de l'association.

Remise de la coupe COUTHEOUX

La coupe COURTHEOUX est remise par notre président au président délégué de la section Champagne Ardennes Roland BELBEZIER. Cette coupe, du nom du premier président de l'association, est destinée à récompenser la section qui s'est particulièrement distinguée au cours de l'année. C'est pour son action de découverte de la marine à l'adresse des collégiens et lycéens que la section a été honorée.

Clôture de l'assemblée générale

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale 2014 est déclarées close. Le président Orsini remercie les membres présents. Avant que tous les membres et les drapeaux se rendent à la cérémonie du ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe, il invite les administrateurs à se réunir en conseil d'administration électif, afin d'élire pour trois ans le président national, puis son bureau.

Gérard DESRUES
Secrétaire National

Roger ORSINI
Président National

Original signé et classé

Destinataires :

Bureau – Présidents – Conseil d'administration